



MAIRIE de PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérardville – Les Vaux - Ymorville

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date - Heure	31/07/2008 à 20H30
Lieu	Mairie
Session	Publique
Date de la convocation	28 juillet 2008

Référence	CM-CR-2008-006
État du document	Rédaction en cours

Présents	Patrick Nathalie Sylvie Laurent Sylvie Jackie Lionel	BARDE BESNARD BEZANNIER DUMONT DE DEYN FERRÉ GAUTHIER	Corinne Liliane Ludovic Didier Patrick Nicolas	LUCAS MONTAUDOIN NADEAU RIVIERE VABOIS VANNEAU
Excusés	Christine DI GENNARO donne pouvoir à Nadeau Ludovic Jean Claude NOELL donne pouvoir à Liliane Montaudoin			
Secrétaire de mairie	absente			
Secrétaire de séance	Nathalie BESNARD			
Début de séance	20H30			
Fin de séance	21H07			

Ordre du jour

1. Ouverture de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente
3. Acquisition terrain SAFER ZN 62
4. Convention mise à disposition entre la SAFER et la commune de Prunay-le-Gillon
5. Demande de subvention Cœur de Village
6. Déclaration d'Intention d'Aliéner
7. Informations diverses
8. Questions diverses
9. Clôture de séances

1. Ouverture de la séance

Christine Di Gennaro donne pouvoir à Ludovic Nadeau. Jean Claude NOELL donne pouvoir à Liliane Montaudoin.

13 membres du conseil présents. Secrétaire de séance : Mme Besnard Nathalie

2. Approbation du compte rendu de la séance précédente

Compte rendu approuvé.

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

3. Acquisition terrain SAFER ZN 62

Suite à un courrier de Maître Tourtaud et après avis du contrôle de légalité, la délibération du 21 février 2008 n'est pas valide pour procéder à la vente du terrain SAFER (ZN 62).

Il s'agissait d'une délibération de principe.

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal l'autorisation de signer l'acte de vente.

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

4. Convention mise à disposition entre la SAFER et la commune de Prunay-le-Gillon

La commune de Prunay-le-Gillon mettra à disposition de la SAFER le terrain cadastré ZN 62

- pour une durée de 3 campagnes qui commencera du 01/11/2008 au 31/10/2011
- cette convention pourra être résiliée à tout moment d'un commun accord

M. le Maire informe que la commune n'interviendra pas dans le choix de l'agriculteur et que seule la SAFER désignera l'agriculteur.

M. le Maire précise que cette convention n'engendre pas de recette majeure pour la commune.

Monsieur le Maire demande au conseil de voter pour cette convention.

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

5. Demande de subvention Cœur de Village

Dans le cadre du maintien des subventions attribuées par la région centre, et dans le cadre des opérations cœur de village, la commune de Prunay-le-Gillon souhaite obtenir des subventions pour sécuriser les abords de l'école maternelle.

La Mairie souhaite sécuriser la sente de l'école qui conduit au lotissement Chartres Habitat.

Une première estimation de cout a été effectuée ce qui ouvre droit a la demande de subvention qui peut être de l'ordre de 20 à 40 %.

A l'aide de plan photo, M. le Maire explique les risques encourus du fait que l'accès du lotissement puisse se faire par la sente de l'école maternelle

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

6. Déclaration d'Intention d'Aliéner

Date	Parcelle		Surface	Nature	Décision
28/04/08	AA	24	333m ²	Non bâti	Pas de préemption
16/07/08	AD	63	1902m ²	bâti	Pas de préemption
17/07/08	AB	24	85m ²	Non bâti	Pas de préemption
	AB	26	298m ²	Bâti	

7. Informations diverses

1. Département maintenance

Laurent Dumont, adjoint, prend la parole afin de faire le point sur les avancés de la maintenance sur la commune :

- **Ecole maternelle** : le dortoir de la maternelle est entièrement réaménagé
- **Ecole grande rue** : elle est en cours de nettoyage et de désinfection. Le portail sera posé fin aout ainsi qu'un visiophone dans chaque classe.
Les serrures de l'école vont être changées : un organigramme sécurisé des portes sera posé, il n'y aura plus qu'une seule clef
- **La cuisine de la salle polyvalente** va être entièrement vidée et désinfectée courant août. Le hall, les WC, la salle bourgeois et la salle polyvalente vont être également entièrement nettoyés.
- **La Mairie** : une pièce de détente pour les employés communaux a été mise en place afin de permettre aux employés de se restaurer sur place le midi.
Le bureau urbanisme a été entièrement refait.

Tout ce qui a été sorti des écoles et qui n'est pas utilisable part dans une benne à ordures. Tout le reste sera mis en vente au Bric à brac qui aura lieu le 5 octobre à Prunay. Les élus seront mis à contribution pour tenir un stand.

2. Ressources humaines de la mairie

- Recrutement de l' ATSEM : après avoir reçu une vingtaine de candidature, il a été retenu celle de mademoisellequi travaillera à mi-temps le jeudi et le vendredi.
- M. le Maire informe qu'il a été effectué une mise à plat de tous les plannings des agents communaux ainsi qu'une modification des tâches de chacun du fait du retour de Mme Rouland Monique à mi-temps thérapeutique. Dans l'ensemble, il y a eu bon accueil des agents communaux des nouvelles organisations.

Cette nouvelle organisation de travail sur des fiches de postes et permet « de savoir qui fait quoi ? Où ? Quand ? Et d'avoir un seul interlocuteur pour un problème donné »

- Pour information, ce remaniement a permis d'augmenter de 30 minutes les amplitudes horaires de la garderie.
La journée de prérentrée aura lieu le 1 septembre 2008 pour tous les agents communaux.

3. Retours des questionnaires

M. le maire précise qu'actuellement il y a 76 retours environ.

Nicolas Vanneau informe que la saisie des réponses commencera le 1^{er} septembre avec un logiciel spécifique.

4. Réunions communautaires

M. le Maire informe qu'il a demandé à ce que se tienne la réunion communautaire sur la commune, compte tenu que Prunay-le-Gillon s'inscrit dans une démarche de mise en place d'assainissement individuel. Il y a environ 170 habitations concernées. Nous n'avons pas encore la date de la réunion. Le diagnostic individuel qui sera fait par la société Veolia prévoit d'être terminé au 1^{er} janvier 2009.

5. 2^{ème} tranche d'assainissement :

Patrick Barde informe que la remise du chantier n'a pas eu lieu du fait de la difficulté à réunir tous les acteurs lié aux congés d'été.

En ce qui concerne les désagréments d'odeurs dans la grande rue, nous avons signalé ce problème, il manque des joints d'étanchéité, nous devons attendre le retour des ouvriers.

Nous avons découvert que les logements de l'école primaire n'ont pas été raccordés au tout à l'égout, (tout comme la poste) et que si nous voulons le faire nous allons devoir casser un enrobé neuf ! et donc avoir des frais supplémentaires.

6. Magazines de l'Orée de Chartres :

M. le Maire informe que les magazines de l'Orée sont arrivés à la Maire et les conseillers seront mis à contribution pour en effectuer la distribution.

7. Absence du Maire :

M. le Maire s'absentant pour une durée de 15 jours sera remplacé par Ludovic Nadeau, 1^{er} adjoint, du 1^{er} août au 17 août 2008.

8. Divers :

La nouvelle photocopieuse est arrivée à l'école primaire.

Pas de questions diverses**8. Clôture de séance**

Fin de séances à 21h07